



V2R Sports

## Cahier des charges – Présidence

### 1. Base légale et positionnement

La fonction de présidence est définie conformément aux statuts de V2R Sports et aux règlements et directives en vigueur. La présidence constitue l'organe exécutif principal et représente l'association à l'extérieur.

### 2. Mission du poste

La présidence assure la direction stratégique, la représentation institutionnelle et la cohérence globale de l'action de V2R Sports.

### 3. Responsabilités principales

- représenter V2R Sports auprès des autorités, partenaires et clubs membres ;
- présider les Assemblées générales et les séances du comité ;
- veiller au respect des statuts, règlements et directives ;
- assurer la coordination générale des activités et projets.

### 4. Compétences et limites

La présidence agit dans le cadre des décisions du comité et de l'Assemblée générale. Elle ne dispose d'aucun pouvoir individuel hors cadre statutaire ou réglementaire.

### 5. Relations fonctionnelles

La présidence collabore étroitement avec les membres du comité, les clubs membres et les autorités communales.

### 6. Engagement et disponibilité

La fonction implique une disponibilité régulière et un engagement bénévole compatible avec les responsabilités assumées.



## 7. Entrée en vigueur et révision

Le présent cahier des charges entre en vigueur dès son adoption par le comité. Il peut être révisé par décision du comité.